

Département du Cher
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARNON BOISCHAUT CHER

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2011

Le 11 janvier 2011, à 18 heures, le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire, au centre socio-culturel de Châteauneuf-sur-Cher, sous la présidence de M. René MARIÉ, doyen d'âge.

Titulaires présents : Mesdames BARBIER, CAGLIONI, PERRIN ; Messieurs ADAM, BEAUJEAN, BEDOILLAT, BROCHARD, CHEMAIN, CHENON, DELMAS, FAUCHER, GUILLOT, HORZINSKI, JOUANIN, JULLIEN, MATHE, de PAULE, PELLETIER, PERCHET, RENAUDAT

Suppléants présents: Monsieur MOREAU (représentant Pierre ANGLADE)

Monsieur Marié, doyen d'âge des délégués, a ouvert la séance par quelques mots d'accueil et a installé le nouveau conseil communautaire en appelant chaque délégué.

Monsieur Renaudat (ancien président de la CDC des Portes du Boischaud) a présenté la nouvelle Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher (superficie : 310 km², population : près de 7000 habitants, densité : 22 hab/km²). Il a souligné la volonté de tous les acteurs de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher de coopérer et de poursuivre l'élan de dynamisme amorcé depuis un an.

Installation du conseil communautaire

- Monsieur William PELLETIER est élu président de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher par 21 voix au 1^{er} tour de scrutin.
- Le conseil communautaire a décidé de fixer à 5 le nombre de vice-présidents.
- Sont élus vice-présidents : M. Paul RENAUDAT, Mme Elisabeth BARBIER, M. Christian FAUCHER, M. Eric JULLIEN, M. Jean-Roger MATHE.
- Sont membres du bureau : Mmes CAGLIONI, PERRIN, Messieurs ADAM, BEAUJEAN, BEDOILLAT, BROCHARD, GUILLOT, HORZINSKI, de PAULE, MARIÉ.

Délibérations

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- de fixer des indemnités de fonction du président et des vice-présidents,
- de créer la commission d'appel d'offres,
- d'élire les délégués aux différents organismes (SMIRTOM, SMEAL, Pays Berry Saint Amandois, ADACEF, Agence de Développement du Cher, CNAS),
- d'instaurer le régime indemnitaire,
- de mettre en place les TIP et TIPI pour les factures relatives à la redevance incitative pour les ordures ménagères qui seront établies pour les usagers de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher,
- de reconduire les tarifs du SMIRTOM pour 2011,
- de reconduire les tarifs du gîte de groupe de Châteauneuf-sur-Cher, les modalités d'encaissement des cautions et des acomptes, de valider le règlement en vigueur,
- de créer une régie de recettes pour le gîte de groupe,
- d'autoriser le président, les vice-présidents et les employés du service administratif à retirer les correspondances à la Poste et signer les plis reçus en recommandé,
- d'autoriser le président à ester en justice, avec tous les pouvoirs, au nom de la communauté

de communes Arnon Boischaut Cher par délégation du conseil, à intenter toutes les actions en justice et à défendre les intérêts de la communauté de communes,

- d'ajouter à l'ordre du jour les différents points suivants, qui sont délibérés et approuvés par les conseillers :

- Autorisation du président à signer l'acte administratif de vente des bâtiments avec le SIVOM de Serruelles-Chavannes,
- Election des délégués au Contrat culturel de territoire,
- Signature de la convention ACTES avec la Préfecture,
- Transfert du contrat avec le Pact 18 service au SMEAL,
- Création des budgets annexes « assainissement DSP-affermage », « multiservices », « assainissement régie » « ordures ménagères »,
- Option à la TVA pour le gîte,
- Acceptation de la mise à disposition de M. Désiré par la commune de Lignières.

QUESTIONS DIVERSES

- Désignation de personnes pour désamorcer les systèmes de sécurité des bâtiments,
- Fixation des dates de réunion pour la commission d'Appel d'Offres, la commission Communication, la commission des Finances et les vice-présidents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.